

qu'au nombre de dix feüilles, & le Libraire consent qu'on lui rabatte du dernier payement quatre Kreuzers pour chaque feüille qu'il y aura de moins; ce nombre de plus ou de moins n'excèdera pourtant point celui de vingt.

6. On commencera l'impression de cet ouvrage au prochain mois de Novembre 1739., & , selon les arrangemens pris, on peut compter sûrement qu'il paroitra pour le plus tard à la Foire de Pâques 1741. ce qui, manquant seulement d'un mois par la faute du Libraire, il s'engage de perdre la seconde moitié de la souscription.

7. On pourra souscrire pour le papier ordinaire jusqu'à la fin de cette année 1739., & pour le papier fin, seulement jusqu'à la fin du mois de Novembre prochain, & ce à cause du quatrième & sixième Article précédens.

8. On mettra à la tête de l'ouvrage les noms de ceux qui auront souscrit.

9. Outre que FRANCOIS VARRENTRAPP, Libraire de Francfort sur le Meyn, recevra les souscriptions, en retour des reconnoissances, qu'on lui donnera, on pourra s'adresser aussi pour le même effet à tous les Bureaux des Postes Imperiales en Allemagne, de même qu'aux principaux Libraires des différens Pays, & ainsi chez le Sr. Chevalier Imprimeur de ce Journal.

Au reste, on apportera tous les soins possibles, pour bien exécuter cet ouvrage. On ne négligera rien non plus par rapport à la correction, qui est si nécessaire dans un Livre de cette espece. Au contraire, pour mieux s'assurer de l'exactitude de ladite correction, on ne mettra aucune feüille sous presse, qu'elle n'ait été auparavant corrigée quatre fois.

Ceux qui n'auront point souscrit payeront neuf florins pour l'exemplaire quand l'ouvrage sera fait.